

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Résidence du Parc de la Source

du 23 mars 2023

La séance est ouverte à 18H30 en vidéoconférence.

1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée Générale.
L'assemblée est valablement représentée par 12 propriétaires présents et/ou représentés.
7.207 quotités présentes/représentées sur 10.000 soit 72,07%.
Liste des présence annexée.

2. Nomination du Président et du secrétaire d'assemblée.
sera président de l'assemblée générale.
Le syndic fait le secrétariat
Décision à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

3. Rapport du conseil de copropriété et/ou du syndic.
Le syndic fait son rapport de l'année, des interventions, des problèmes, évènements ...

4. Rapport du commissaire aux comptes.
a vérifié les comptes et les approuvent.
Toutes les questions de l'assemblée générale sont répondues.

Le syndic rappelle que les contrats de fournitures d'électricité sont à prix fixes (base 2020) jusqu'au 31 mars 2023. Les nouveaux contrats de fournitures d'électricité sont en prix variable pour 1 an.

5. Comptes :

a) approbation des comptes de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les comptes de l'exercice sont approuvés à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

b) approbation du bilan au 31/12/2022.

Le bilan est approuvé à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

6. Décharges :

a) au syndic

L'assemblée générale donne à l'unanimité la décharge au syndic

b) au conseil de copropriété

0 0 1

△

Y

L'assemblée générale donne à l'unanimité décharge au conseil de copropriété

c) du commissaire aux comptes

L'assemblée générale donne à l'unanimité décharge au commissaire aux comptes

7. Nominations

a) du syndic

Le contrat de syndic de Madame Van Rutten (Dynamic-Immo sprl) est reconduit pour une année supplémentaire.

L'assemblée générale confirme à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

b) du conseil de copropriété

le conseil de copropriété est composé de : Monsieur , président, Messieurs t De 1 (assesseurs.

Se présente : N ; D

L'assemblée générale à l'unanimité nomme Messieurs Chauda et me conseil de copropriété.

c) du commissaire aux comptes

Se présente : M. Van

L'assemblée générale nomme Monsieur , à l'unanimité, comme réviseur aux comptes.

8. Travaux.

- a. Cheminées – chaudière gaz condensation – explication des nouveaux devis et technologies

Le syndic explique la nouvelle méthode de travail possible et informement les 7 propriétaires concernés. Il est prévu de faire une réunion prochainement avec les 7 propriétaires concernés. Les propriétaires se posent des questions sur les nouvelles technologies.

✓

✓

9. Divers :

- a. Banque BNP & ING – Frais bancaires, changement de banque ... - explication de la problématique rencontrée pour changer de banque.

Le syndic explique la problématique des banques pour les comptes d'ACP actuellement. M. [] a rendez-vous avec la banque VAN BREDA la semaine prochaine.

Clôture des comptes ING. L'AG approuve à l'unanimité.

- b. Installation fibre optique dans l'immeuble – gratuit

La décision est approuvée à l'unanimité.

[] analysera le rapport d'UNIFIBER.

10. Budgets :

- a. Dépenses ordinaires : 22.000 euros
- b. Fonds de réserves : 4.000 euros

11. fixation des appels de fonds

- a. Dépenses ordinaires : 2,2 euros / quotité / an
- b. Fonds de réserves : 0,4 euros / quotité / an

A l'unanimité des quotités présentent et/ou représentées, l'assemblée générale approuve les appels

12. Lecture du procès-verbal des décisions et signature du procès-verbal

Lecture est faite à l'assemblée générale.

Fait à Louvain-La-Neuve le 23 mars 2023, fin de séance à 20h00

[]

[]

Procès-verbal de l'assemblée générale
de la Résidence du Parc de la Source du 3 avril 2024 (BCE : 0819.291.989)

La séance est ouverte à 18H30.

1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée Générale.
L'assemblée est valablement représentée par 12 propriétaires présents et/ou représentés.
7256 quotités présentes/représentées sur 10.000 soit 72,56%.
Liste des présences annexée.
2. Nomination du Président et du secrétaire d'assemblée.
Monsieur Chaudoir sera président de l'assemblée générale.
Le syndic fait le secrétariat
Décision à l'unanimité des quotités présentent/représentées.
3. Rapport du conseil de copropriété et/ou du syndic.
Le syndic fait son rapport de l'année, des interventions, des problèmes, évènements ...
4. Rapport du commissaire aux comptes.
Monsieur Van Langendonck a vérifié les comptes et les approuvent.
Toutes les questions de l'assemblée générale sont répondues.
5. Comptes :
 - a) approbation des comptes de l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les comptes de l'exercice sont approuvés à l'unanimité des quotités présentent/représentées.
 - b) approbation du bilan au 31/12/2023.

Le bilan est approuvé à l'unanimité des quotités présentent/représentées.
6. Approbation de la liste des fournisseurs.

Le syndic explique les contrats en cours dans l'ACP et les fournisseurs.

La liste des fournisseurs et leurs contrats sont approuvés à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

L'AG demande au syndic de confirmer par email le montant limite des dépenses suivant niveau de validation par AG, C.C ou syndic.



7. Décharges : a) au syndic

L'assemblée générale donne à l'unanimité la décharge au syndic

b) au conseil de copropriété

L'assemblée générale donne à l'unanimité décharge au conseil de copropriété

c) au commissaire aux comptes

L'assemblée générale donne à l'unanimité décharge au commissaire aux comptes

8. Nominations

a) du syndic

Le contrat de syndic de Madame Van Rutten (Dynamic-Immo srl) est reconduit pour une année supplémentaire.

L'assemblée générale confirme à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

b) du conseil de copropriété

le conseil de copropriété est composé de : Monsieur , président, Messieur:

Se présente : Messieurs ;

L'assemblée générale à l'unanimité nomme Messieurs et comme conseil de copropriété.

c) du commissaire aux comptes

Se présente :

L'assemblée générale nomme Monsieur à l'unanimité, comme réviseur aux comptes.



9. Travaux.

- a. Cheminées – chaudière gaz condensation – explication des nouveaux devis et technologies

Le point est abordé en fin d'AG (après le point 12) avec les propriétaires concernés, afin de libérer les autres copropriétaires.

Le syndic explique les études et analyses réalisés en 2023-2024.

L'offre de PROBA est présentée. C'est actuellement la seule offre que le syndic puisse présenter et qui réponds à l'ensemble de la problématique des cheminées.

Lors de l'AG de 2023, certains propriétaires s'étaient promis de revenir vers les autres avec d'autres techniques, à ce jour, le syndic n'a pas eu de retour et pas d'offres. Raison principale, la non remise d'offre par les fournisseurs.

A l'unanimité les propriétaires valident le budget proposé par POBRA pour un montant de 18.376€ TVAC pour les travaux communs (avec confirmation du budget nacelle).

Pour le 20 avril au plus tard, les propriétaires qui souhaitent revenir vers le syndic avec une contre-offre son autorisé à le faire. Suivant cela, l'information sera communiquée aux autres copropriétaires. A défaut, le devis de POBRA sera validé.

Concernant le poste privatif, les copropriétaires demandes au syndic de revoir l'offre encore avec POBRA et de revenir avant le 20 avril avec une MAJ.

10. Divers :

- a. Installation fibre optique dans l'immeuble – gratuit

Unifiber, monopole sur la ville d'OLLN, n'a toujours commencé aucun chantier en ville.

- b. Entretien des châssis privatifs.

Les propriétaires qui souhaiteraient faire entretenir les châssis, sont priés de se manifester par email auprès du syndic afin de faire une demande groupée.

Limite pour l'inscription : 30 avril 2024.

- c. Prise électrique des garages

L'AG demande au syndic de faire un inventaire des prises dans les garages.

11. Budgets :

- a. Dépenses ordinaires : 22.000 euros
- b. Fonds de réserves : 4.000 euros



12. Fixation des appels de fonds

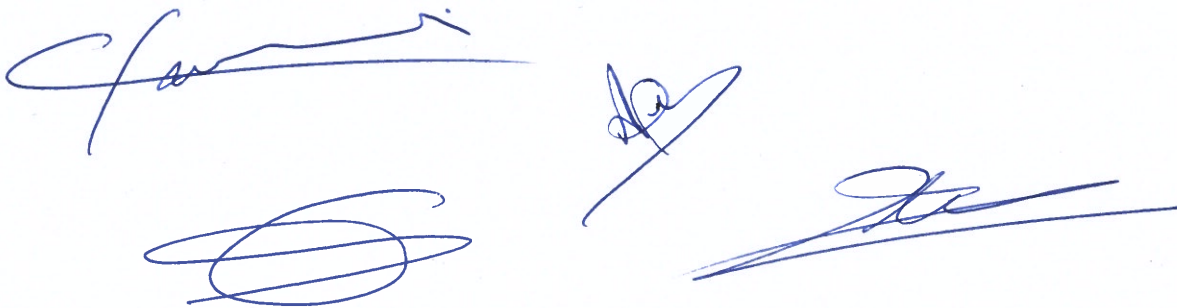
- a. Dépenses ordinaires : 2,2 euros / quotité / an
- b. Fonds de réserves : 0,4 euros / quotité / an

A l'unanimité des quotités présentent et/ou représentées, l'assemblée générale approuve les appels de fonds et le budget de l'année 2024.

13. Lecture du procès-verbal des décisions et signature du procès-verbal

Lecture est faite à l'assemblée générale.

Fait à Louvain-La-Neuve le 3 avril 2024, fin de séance à 21h15

Four handwritten signatures in blue ink are visible. The first signature is a long, flowing cursive line. The second is a more compact, circular cursive mark. The third is a small, stylized mark. The fourth is a long, horizontal cursive line.

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Résidence du Parc de la Source

du 23 mars 2023

La séance est ouverte à 18H30 en vidéoconférence.

1. Vérification des présences, des procurations et des droits de vote à l'assemblée Générale.

L'assemblée est valablement représentée par 12 propriétaires présents et/ou représentés.

7.207 quotités présentes/représentées sur 10.000 soit 72,07%.

Liste des présence annexée.

2. Nomination du Président et du secrétaire d'assemblée.

r sera président de l'assemblée générale.

Le syndic fait le secrétariat

Décision à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

3. Rapport du conseil de copropriété et/ou du syndic.

Le syndic fait son rapport de l'année, des interventions, des problèmes, évènements ...

4. Rapport du commissaire aux comptes.

Monsieur a vérifié les comptes et les approuvent.

Toutes les questions de l'assemblée générale sont répondues.

Le syndic rappelle que les contrats de fournitures d'électricité sont à prix fixes (base 2020) jusqu'au 31 mars 2023. Les nouveaux contrats de fournitures d'électricité sont en prix variable pour 1 an.

5. Comptes :

a) approbation des comptes de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les comptes de l'exercice sont approuvés à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

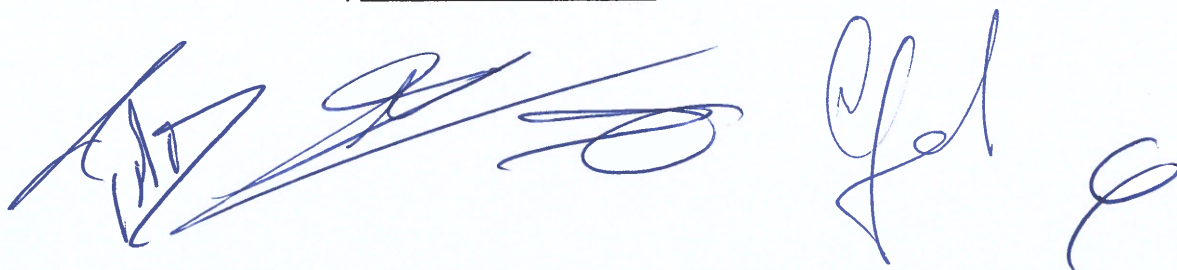
b) approbation du bilan au 31/12/2022.

Le bilan est approuvé à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

6. Décharges : a) au syndic

L'assemblée générale donne à l'unanimité la décharge au syndic

b) au conseil de copropriété



L'assemblée générale donne à l'unanimité décharge au conseil de copropriété

c) au commissaire aux comptes

L'assemblée générale donne à l'unanimité décharge au commissaire aux comptes

7. Nominations

a) du syndic

Le contrat de syndic de Madame Van Rutten (Dynamic-Immo sprl) est reconduit pour une année supplémentaire.

L'assemblée générale confirme à l'unanimité des quotités présentent/représentées.

b) du conseil de copropriété

c) du commissaire aux comptes

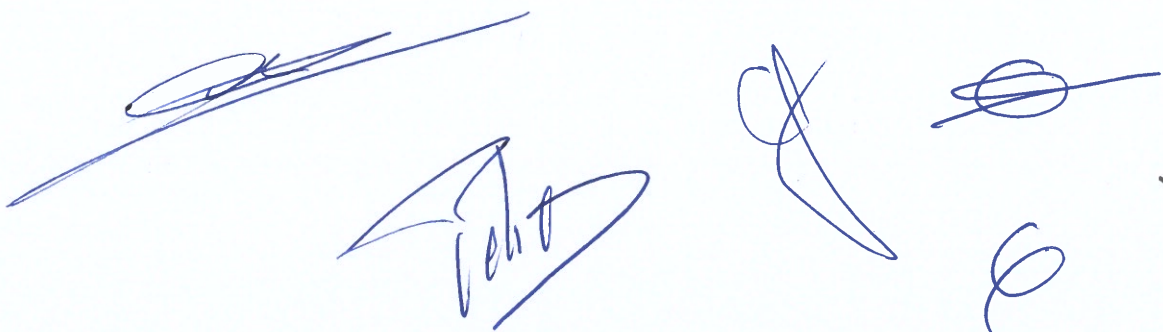
Se présente :

L'assemblée générale nomme Monsieur ' , à l'unanimité, comme réviseur aux comptes.

8. Travaux.

a. Cheminées – chaudière gaz condensation – explication des nouveaux devis et technologies

Le syndic explique la nouvelle méthode de travail possible et informent les 7 propriétaires concernés. Il est prévu de faire une réunion prochainement avec les 7 propriétaires concernés. Les propriétaires se posent des questions sur les nouvelles technologies.

Five handwritten signatures in blue ink are visible at the bottom of the page. The signatures are stylized and appear to be of different individuals. One signature on the left is long and sweeping, while the others are more compact and varied in style.

9. Divers :

- a. Banque BNP & ING – Frais bancaires, changement de banque ... - explication de la problématique rencontrée pour changer de banque.

Le syndic explique la problématique des banques pour les comptes d'ACP actuellement. M. ... i rendez-vous avec la banque VAN BREDA la semaine prochaine.

Clôture des comptes ING. L'AG approuve à l'unanimité.

- b. Installation fibre optique dans l'immeuble – gratuit

La décision est approuvée à l'unanimité.

analysera le rapport d'UNIFIBER.

10. Budgets :

- a. Dépenses ordinaires : 22.000 euros
b. Fonds de réserves : 4.000 euros

11. fixation des appels de fonds

- a. Dépenses ordinaires : 2,2 euros / quotité / an
b. Fonds de réserves : 0,4 euros / quotité / an

A l'unanimité des quotités présentent et/ou représentées, l'assemblée générale approuve les appels

12. Lecture du procès-verbal des décisions et signature du procès-verbal

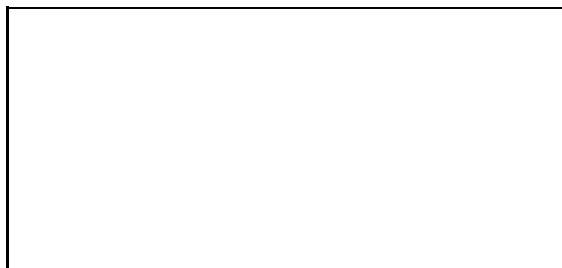
Lecture est faite à l'assemblée générale.

Fait à Louvain-La-Neuve le 23 mars 2023, fin de séance à 20h00

The block contains several handwritten signatures in blue ink. On the left, there is a large, sweeping signature that appears to be 'M. ...'. To its right, there is a smaller, more compact signature. Below these, there is another signature that is partially obscured. On the right side of the block, there is a signature that looks like 'M. ...' and below it, a circular stamp or seal with some text inside, though it is not clearly legible.

Bilan comptable ' ACP LA SOURCE' (01/01/2024-31/12/2024)

Actif	Montant	Passif	Montant
Stock clés porte d'entrée	0,00	Fonds de roulement	4.890,14
Fournisseurs	2.089,11	Fonds de réserve	52.723,05
Copropriétaires débiteurs	3.270,70	Fonds travaux	3.999,96
BE24652959451738 (compte réserve) FERME	0,00	Copropriétaires créditeurs	3.163,04
BE06271073175822 (Compte courant)	12.119,84	Différence d'arrondis	5,15
BE37034410141728 (Compte réserve BNP)	45.872,14	BE76652835520595 (Cpte cour. ING) FERME	13,06
		Sinistre - Colonne cuisine App XX3	-1.442,61
Total	63.351,79	Total	63.351,79



Objet : Votre décompte de charges et situation en date du 31-12-2024
pour la période 01-01-2024-31-12-2024.

Lot : 1-103 Période : 01-01-2024-31-12-2024				
Charge	A répartir	Quotités	Quote-Part	Propriétaire / Occupant
(6100) Protection anti-incendie	80,83€	554 / 10000	4,48€	4,48€
(610060) Entretien et petites réparations occupants	1.132,75€	554 / 10000	62,75€	62,75€
(61011) Contrat d'entretien ascenseurs	5.522,66€	554 / 10000	305,96€	305,96€
(61050) Nettoyage parties communes	3.424,50€	554 / 10000	189,72€	189,72€
(61063) Entretien parkings, chemins et environs immédiats selon contrat	641,87€	554 / 10000	35,56€	35,56€
(61201) Eau parties communes	24,54€	554 / 10000	1,36€	1,36€
(61203) Entretien adoucisseur d'eau	893,22€	554 / 10000	49,48€	49,48€
(61210) Electricité parties communes	1.652,23€	554 / 10000	91,53€	91,53€
(61300) Honoraires syndics	3.104,88€	554 / 10000	172,01€	172,01€
(6140) Assurance incendie (propriétaires + occupants)	2.968,20€	554 / 10000	164,44€	123,33€
(6141) Assurance responsabilité civile	88,44€	554 / 10000	4,90€	
(6160) Frais administratifs	363,00€	554 / 10000	20,11€	
(6350) Canon emphytéotique	315,24€	554 / 10000	17,46€	
(650) Frais de banques	717,81€	554 / 10000	39,77€	
(644) Frais privatifs à réimputer			302,39€	112,91€
Totaux	20.930,17€		1.461,92€	1.149,09€

Résumé de votre décompte	
Total des factures participant au décompte	20.930,17€
Votre quote-part dans ce décompte	1.461,92€
Avances appelées	1.218,84€
Solde de ce décompte en faveur de la copropriété	243,08€

Détail de vos frais privatifs	Montant
Rempl. turbine alim. BULEX sur chaudière	189,48€
Conso. eau priv. 2024	112,91€

Répartition du décompte	
Part propriétaire	312,83€
Part occupant	1.149,09€

ACP LA SOURCE
Rue de la Gare 1
1348 Louvain-La-Neuve
0819.291.989

Lot : P6-C7A Période : 01-01-2024-31-12-2024				
Charge	A répartir	Quotités	Quote-Part	Propriétaire / Occupant
(6100) Protection anti-incendie	80,83€	56 / 10000	0,45€	0,45€
(610060) Entretien et petites réparations occupants	1.132,75€	56 / 10000	6,34€	6,34€
(61011) Contrat d'entretien ascenseurs	5.522,66€	56 / 10000	30,93€	30,93€
(61050) Nettoyage parties communes	3.424,50€	56 / 10000	19,18€	19,18€
(61063) Entretien parkings, chemins et environs immédiats selon contrat	641,87€	56 / 10000	3,59€	3,59€
(61201) Eau parties communes	24,54€	56 / 10000	0,14€	0,14€
(61203) Entretien adoucisseur d'eau	893,22€	56 / 10000	5,00€	5,00€
(61210) Electricité parties communes	1.652,23€	56 / 10000	9,25€	9,25€
(61300) Honoraires syndics	3.104,88€	56 / 10000	17,39€	17,39€
(6140) Assurance incendie (propriétaires + occupants)	2.968,20€	56 / 10000	16,62€	12,47€
(6141) Assurance responsabilité civile	88,44€	56 / 10000	0,50€	
(6160) Frais administratifs	363,00€	56 / 10000	2,03€	
(6350) Canon emphytéotique	315,24€	56 / 10000	1,77€	
(650) Frais de banques	717,81€	56 / 10000	4,02€	

Totaux	20.930,17€		117,21€	104,74€
---------------	-------------------	--	----------------	----------------

Résumé de votre décompte	
Total des factures participant au décompte	20.930,17€
Votre quote-part dans ce décompte	117,21€
Avances appelées	123,24€
Solde de ce décompte en votre faveur	6,03€

Répartition du décompte	
Part propriétaire	12,47€
Part occupant	104,74€

HISTORIQUE PROPRIETAIRE (à la date du 31-12-2024)

Date	Infos	Débit	Crédit	Solde	Extrait
01-01	Report		44,38€	-44,38€	
02-01	Fonds de réserve janvier 2024	20,34€		-24,04€	
02-01	Appel provisionnel janvier 2024	111,84€		87,80€	
25-01	Versement		132,18€	-44,38€	2024/012-001
01-02	Fonds de réserve février 2024	20,34€		-24,04€	
01-02	Appel provisionnel février 2024	111,84€		87,80€	
25-02	Versement		132,18€	-44,38€	2024/026-001
01-03	Fonds de réserve mars 2024	20,34€		-24,04€	
01-03	Appel provisionnel mars 2024	111,84€		87,80€	
25-03	Versement		132,18€	-44,38€	2024/036-002
01-04	Fonds de réserve avril 2024	20,34€		-24,04€	
01-04	Appel provisionnel avril 2024	111,84€		87,80€	
25-04	Versement		132,18€	-44,38€	2024/051-001
01-05	Appel provisionnel mai 2024	111,84€		67,46€	
01-05	Fonds de réserve mai 2024	20,34€		87,80€	
25-05	Versement		132,18€	-44,38€	2024/061-001
01-06	Appel provisionnel juin 2024	111,84€		67,46€	

ACP LA SOURCE
Rue de la Gare 1
1348 Louvain-La-Neuve
0819.291.989

01-06	Fonds de réserve juin 2024	20,34€		87,80€	
25-06	Versement		132,18€	-44,38€	2024/072-001
01-07	Appel provisionnel juillet 2024	111,84€		67,46€	
01-07	Fonds de réserve juillet 2024	20,34€		87,80€	
25-07	Versement		132,18€	-44,38€	2024/082-001
01-08	Appel provisionnel août 2024	111,84€		67,46€	
01-08	Fonds de réserve août 2024	20,34€		87,80€	
25-08	Versement		132,18€	-44,38€	2024/092-001
01-09	Appel provisionnel septembre 2024	111,84€		67,46€	
01-09	Fonds de réserve septembre 2024	20,34€		87,80€	
25-09	Versement		132,18€	-44,38€	2024/106-001
01-10	Appel provisionnel octobre 2024	111,84€		67,46€	
01-10	Fonds de réserve octobre 2024	20,34€		87,80€	
25-10	Versement		132,18€	-44,38€	2024/120-001
01-11	Appel provisionnel novembre 2024	111,84€		67,46€	
01-11	Fonds de réserve novembre 2024	20,34€		87,80€	
25-11	Versement		132,18€	-44,38€	2024/133-001
01-12	Appel provisionnel décembre 2024	111,84€		67,46€	
01-12	Fonds de réserve décembre 2024	20,34€		87,80€	
25-12	Versement		132,18€	-44,38€	2024/149-001
31-12	Décompte 2024	237,05€		192,67€	
		1.823,21€	1.630,54€	192,67€	

Vous trouverez les informations pour le paiement ci-dessous.

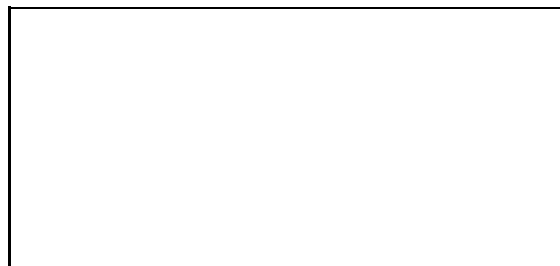
Si le montant est en négatif, cela signifie que vous êtes en situation de crédit et que vous ne devez rien payer. La copropriété vous remboursera dès que les comptes seront approuvés en AG.

Je reste à votre entière disposition et vous prie de croire en ma sincère considération.

Fait à Louvain-La-Neuve le 19-03-2025

Thibaud Koenigsfeld
Gestionnaire

ACP LA SOURCE
Rue de la Gare 1
1348 Louvain-La-Neuve
0819.291.989



Objet : Votre décompte de charges et situation en date du 31-12-2023
pour la période 01-01-2023-31-12-2023.

Lot : 1-103 Période : 01-01-2023-31-12-2023				
Charge	A répartir	Quotités	Quote-Part	Prop/Occ
(6100) Protection anti-incendie	121,00€	554 / 10000	6,70€	6,70€
(610060) Entretien et petites réparations occupants	832,96€	554 / 10000	46,15€	46,15€
(61011) Contrat d'entretien ascenseurs	4.986,28€	554 / 10000	276,24€	276,24€
(61050) Nettoyage parties communes	3.080,00€	554 / 10000	170,63€	170,63€
(61063) Entretien parkings, chemins et environs immédiats selon contrat	202,68€	554 / 10000	11,23€	11,23€
(611) Travaux de rénovation et autres travaux exceptionnels	1.359,10€	554 / 10000	75,29€	
(61201) Eau parties communes	21,52€	554 / 10000	1,19€	1,19€
(61203) Entretien adoucisseur d'eau	780,82€	554 / 10000	43,26€	43,26€
(61210) Electricité parties communes	1.671,64€	554 / 10000	92,61€	92,61€
(61300) Honoraires syndics	2.962,68€	554 / 10000	164,13€	164,13€
(6140) Assurance incendie (propriétaires + occupants)	2.680,44€	554 / 10000	148,50€	111,37€
(6141) Assurance responsabilité civile	86,70€	554 / 10000	4,80€	
(6350) Canon emphytéotique	309,80€	554 / 10000	17,16€	
(650) Frais de banques	836,60€	554 / 10000	46,35€	
(644) Frais privatifs à réimputer			116,22€	116,22€
Totaux	19.932,22€		1.220,46€	1.039,73€

Résumé de votre décompte	
Total des factures participant au décompte	19.932,22€
Votre quote-part dans ce décompte	1.220,46€
Avances appelées	1.218,84€
Solde de ce décompte en faveur de la copropriété	1,62€

Détail de vos frais privatifs	Montant
Conso. eau priv. 2023	116,22€

Répartition du décompte	
Part propriétaire	180,73€
Part occupant	1.039,73€

ACP LA SOURCE
Rue de la Gare 1
1348 Louvain-La-Neuve
0819.291.989

Lot : P6-C7A Période : 01-01-2023-31-12-2023				
Charge	A répartir	Quotités	Quote-Part	Prop/Occ
(6100) Protection anti-incendie	121,00€	56 / 10000	0,68€	0,68€
(610060) Entretien et petites réparations occupants	832,96€	56 / 10000	4,66€	4,66€
(61011) Contrat d'entretien ascenseurs	4.986,28€	56 / 10000	27,92€	27,92€
(61050) Nettoyage parties communes	3.080,00€	56 / 10000	17,25€	17,25€
(61063) Entretien parkings, chemins et environs immédiats selon contrat	202,68€	56 / 10000	1,14€	1,14€
(611) Travaux de rénovation et autres travaux exceptionnels	1.359,10€	56 / 10000	7,61€	
(61201) Eau parties communes	21,52€	56 / 10000	0,12€	0,12€
(61203) Entretien adoucisseur d'eau	780,82€	56 / 10000	4,37€	4,37€
(61210) Electricité parties communes	1.671,64€	56 / 10000	9,36€	9,36€
(61300) Honoraires syndics	2.962,68€	56 / 10000	16,59€	16,59€
(6140) Assurance incendie (propriétaires + occupants)	2.680,44€	56 / 10000	15,01€	11,26€
(6141) Assurance responsabilité civile	86,70€	56 / 10000	0,49€	
(6350) Canon emphytéotique	309,80€	56 / 10000	1,74€	
(650) Frais de banques	836,60€	56 / 10000	4,69€	

Totaux	19.932,22€		111,62€	93,35€
---------------	-------------------	--	----------------	---------------

Résumé de votre décompte	
Total des factures participant au décompte	19.932,22€
Votre quote-part dans ce décompte	111,62€
Avances appelées	123,24€
Solde de ce décompte en votre faveur	11,62€

Répartition du décompte	
Part propriétaire	18,27€
Part occupant	93,35€

HISTORIQUE PROPRIETAIRE (à la date du 31-12-2023)

Date	Infos	Débit	Crédit	Solde	Extrait
01-01	Report	87,66€		87,66€	
02-01	Appel provisionnel janvier 2023	111,84€		199,50€	
02-01	Fonds de réserve janvier 2023	20,34€		219,84€	
25-01	Versement		152,52€	67,32€	2023/009-002
01-02	Appel provisionnel février 2023	111,84€		179,16€	
01-02	Fonds de réserve février 2023	20,34€		199,50€	
25-02	Versement		152,52€	46,98€	2023/020-001
01-03	Appel provisionnel mars 2023	111,84€		158,82€	
01-03	Fonds de réserve mars 2023	20,34€		179,16€	
25-03	Versement		152,52€	26,64€	2023/032-001
01-04	Appel provisionnel avril 2023	111,84€		138,48€	
01-04	Fonds de réserve avril 2023	20,34€		158,82€	
25-04	Versement		152,52€	6,30€	2023/047-001
01-05	Appel provisionnel mai 2023	111,84€		118,14€	
01-05	Fonds de réserve mai 2023	20,34€		138,48€	
25-05	Versement		152,52€	-14,04€	2023/058-001
01-06	Appel provisionnel juin 2023	111,84€		97,80€	
01-06	Fonds de réserve juin 2023	20,34€		118,14€	
25-06	Versement		152,52€	-34,38€	2023/071-001

ACP LA SOURCE
Rue de la Gare 1
1348 Louvain-La-Neuve
0819.291.989

01-07	Appel provisionnel juillet 2023	111,84€		77,46€	
01-07	Fonds de réserve juillet 2023	20,34€		97,80€	
25-07	Versement		132,18€	-34,38€	2023/085-001
01-08	Appel provisionnel août 2023	111,84€		77,46€	
01-08	Fonds de réserve août 2023	20,34€		97,80€	
25-08	Versement		132,18€	-34,38€	2023/095-001
01-09	Appel provisionnel septembre 2023	111,84€		77,46€	
01-09	Fonds de réserve septembre 2023	20,34€		97,80€	
25-09	Versement		132,18€	-34,38€	2023/107-001
01-10	Appel provisionnel octobre 2023	111,84€		77,46€	
01-10	Fonds de réserve octobre 2023	20,34€		97,80€	
26-10	Versement		132,18€	-34,38€	2023/119-001
01-11	Appel provisionnel novembre 2023	111,84€		77,46€	
01-11	Fonds de réserve novembre 2023	20,34€		97,80€	
25-11	Versement		132,18€	-34,38€	2023/130-001
01-12	Appel provisionnel décembre 2023	111,84€		77,46€	
01-12	Fonds de réserve décembre 2023	20,34€		97,80€	
25-12	Versement		132,18€	-34,38€	2023/144-001
31-12	Décompte 2023		10,00€	-44,38€	
		1.673,82€	1.718,20€	-44,38€	

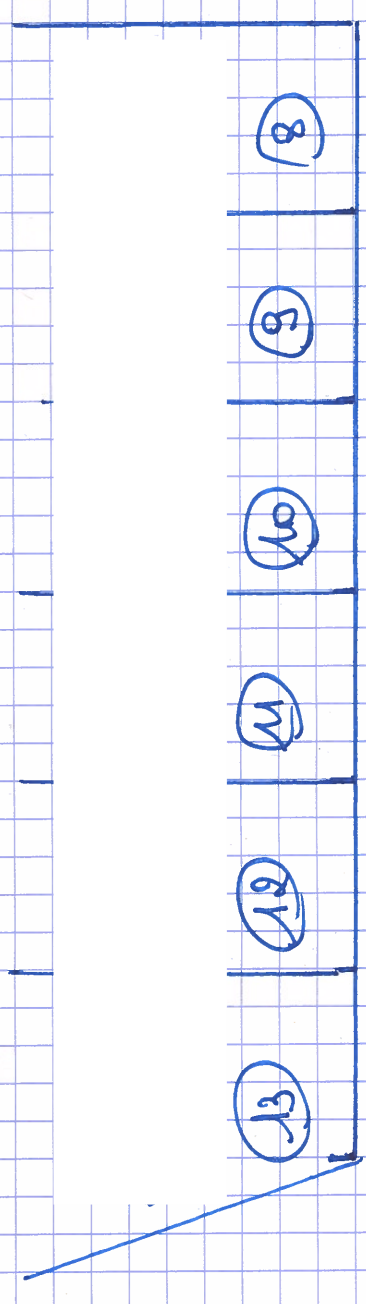
Vous trouverez les informations pour le paiement ci-dessous.

Je reste à votre entière disposition et vous prie de croire en ma sincère considération.

Fait à Louvain-La-Neuve le 17-02-2024

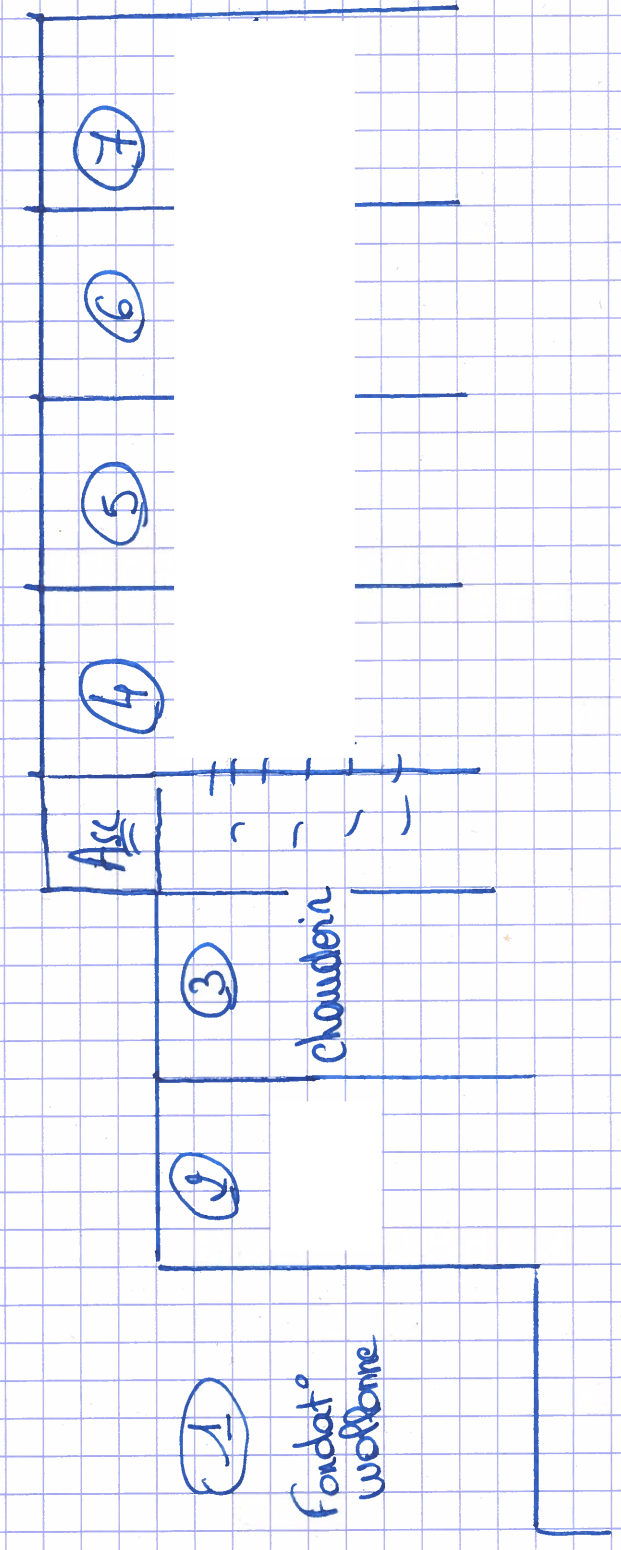
Thibaud Koenigsfeld
Gestionnaire

Parkings Parc de la Source



Four

Adressierung



Fundat°
woffner

chaudière

Ass